

AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité <u>Bégin</u>	Date du scrutin <u>2025</u> <u>11</u> <u>02</u> Année Mois Jour
------------------------------	--

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants:

Bureau de vote		Endroit (adresse)	Numéros des sections de vote rattachées à ce bureau
BVA*	BVPE** (le cas échéant)		
1		126 rue Brassard Bégin G0V 1B0 (salle du conseil)	De 1 à 2
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA: bureau de vote par anticipation

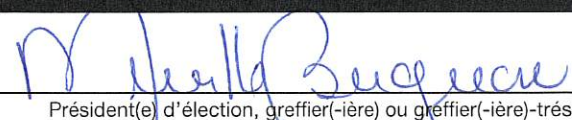
** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes:

BVA	8 ^e jour précédant celui du scrutin : <u>2025</u> <u>10</u> <u>26</u> Année Mois Jour
	7 ^e jour précédant celui du scrutin : _____ Année Mois Jour

BVPE	9 ^e jour précédant celui du scrutin : _____ Année Mois Jour
	6 ^e jour précédant celui du scrutin : _____ Année Mois Jour
	5 ^e jour précédant celui du scrutin : _____ Année Mois Jour
	4 ^e jour précédant celui du scrutin : _____ Année Mois Jour

SIGNATURE



Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)

2025 10 14
Année Mois Jour